

– CONSULTATION NATIONAL N° 18/2018 –

Cahier des Termes de Référence

PROJET D'APPUI A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (TUN09DYP/REGCIVIL) :

DEVELOPPEMENT DES TRAVAUX D'ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES DE L'ETAT-CIVIL



AOUT 2018

Termes de Référence

PROJET D'APPUI A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (TUN09DYP/REGCIVIL) : DEVELOPPEMENT DES TRAVAUX D'ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES DE L'ETAT-CIVIL

I. Contexte et Justification du projet

En 1957, juste après l'indépendance du pays, est promulguée la loi du 1er août 1957 portant réorganisation de l'état civil. Cette loi prescrit notamment la déclaration obligatoire des différents événements d'état-civil : naissances, décès, mariages, adoption, changement de patronyme, etc.... Les actes de l'état civil sont inscrits sur des registres tenus par les officiers de l'état-civil... Le système de l'état-civil est sous tutelle des Ministères de l'Intérieur et de la Justice.

L'Institut National de la Statistique se réfère aux registres d'état-civil comme source de données pour élaborer différents indicateurs démographiques : nombre de naissances, nombre de décès, nombre de mariages, nombre de naissances par groupe d'âge de la mère, nombres de décès par groupe d'âge...

Les indicateurs démographiques disponibles, calculés à partir des données tirées des registres d'état-civil, sont publiés dans l'annuaire statistique de la Tunisie et le bulletin mensuel de L'INS sous forme de tableaux statistiques non commentés. Tels qu'ils sont présentés, ces indicateurs ne permettent pas d'obtenir une lecture approfondie de leurs dynamiques réelles.

La faible analyse sur l'évolution des différents indicateurs justifie largement la nécessité de procéder à des analyses approfondies des faits d'état-civil.

Le projet envisagé se résume en une consultation qui sera consacrée à l'analyse des statistiques de l'état-civil relative aux naissances, décès et mariages en Tunisie.

II. OBJECTIFS

L'objectif général assigné à cette consultation est le renforcement des études et de l'analyse des données tirées de l'état civil afin de satisfaire d'une façon efficace les besoins des utilisateurs potentiels en informations démographiques.

L'objectif spécifique est de disposer d'information démographique sur le niveau des indicateurs, leur rythme d'accroissement et leur tendance d'évolution à long termes.

Les analyses envisagées vont porter sur trois faits d'état –civil à savoir : naissances, décès et mariages. Elles seront consignées dans l'un des documents de la série « flash » ; série de documents initiée par l'INS lors de l'analyse des résultats du recensement de 2014.

Ce document consacré aux analyses des données sur les naissances, décès et mariage est élaboré par l'INS comme prélude à une étape ultérieure où des analyses plus larges seront consacrées à la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité....

III. RESULTATS ATTENDUS

Disposer d'un document comportant l'analyse approfondie et le commentaire des données tirées des registres d'état-civil sur les naissances, les décès et les mariages.

IV. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le consultant national devra:

- Avoir un diplôme d'ingénieur en Statistique avec une formation en démographie ou sociologie (Démographe ou Statisticien démographe)
- Ayant une expérience d'au moins 7 ans en analyse démographique et enseignement
- Avoir une aptitude à l'analyse en arabe et en Français, une bonne capacité de rédaction et un esprit de synthèse ;
- Avoir l'aptitude à travailler en équipe;
- Etre libre de tout engagement durant la période de la consultation
- Une Expérience dans le système des Nations Unies dans le domaine de la population est un atout

V. Calendrier et durée de l'Assistance Technique

L'Assistance Technique est estimée à 20 H/J jours de travail effectif, en septembre 2018, commençant à la date de signature du contrat. La rémunération est comme suit:

25% à la validation de la note méthodologique



30% à la remise du draft des analyses

45% à la validation totale des analyses

La mission s'étale sur la période du mois septembre 2018

VI. Documents et délais de candidature

Tout candidat doit fournir un CV, Offre technique et offre financière au plus tard le 07 Septembre 2018 à 12:00h et le remettre au bureau d'ordre de l'Institut National de la Statistique sis au 70 Rue Ech-Cham 1002 Tunis

